

**Colombophiles**  
Roubaisiens

Ne faites pas que vous trouvez toujours TOUS LES PRODUITS COLOMBOPHILES ?

Département, Brno, Fiches, Ramier, Bagn, etc. à la Pharm. du Progrès

163, Grande-Rue, 163 ROUBAIX

# Journal de Roubaix

DIRECTRICE : MADAME VEUVE ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS.....

Nord et limitrophes.....	3 mois, 22.00;	6 mois, 40.00;	1 an, 76.00
Autres départements.....	— 23.00;	— 43.00;	— 80.00
Belgique.....	— 35.00;	— 65.00;	— 100.00
Union Postale: Tarif A.....	— 35.00;	— 65.00;	— 100.00
Union Postale: Tarif B.....	— 50.00;	— 100.00;	— 200.00

RÉDACTION.....

ROUBAIX.....	63 & 71, Grande-Rue. Tél. 327.32, 327.33, 327.34
TOURCOING.....	22, rue Carnot. Tél. 37
LELLE.....	3, rue Faidherbe. Tél. 630.51
PARIS.....	13, boulevard des Italiens. Tél. Richelieu 63.72
MOUSCON.....	105, rue de la Station. Tél. 8.44

ANNONCES.....

CHERQUEB...  
POSTAUX...  
57 LILLES

Les hommes sérieux vendent toujours

**Produits de Marque**

— annoncés dans le Journal de Roubaix

— Elles ont en leur possession suffisamment pour répondre aux besoins de la clientèle

## La discussion du budget donne lieu au Sénat à un débat sur la défense nationale

Répondant à M. Lémery qui avait exposé l'inégalité des forces entre la France et l'Allemagne et demandait le rétablissement immédiat du service de deux ans, M. Flamin déclare que la France peut résister à tous les chocs

**BILLET PARISIEN**

(D'UN RÉDACTEUR SPÉCIAL)

Paris, 17 décembre (Minuit).

Le débat qui s'est institué lundi au Sénat, à propos du budget de la Guerre, a très largement dépassé le cadre d'une discussion budgétaire. C'est la question de la défense nationale, dans son ensemble, qui se posait devant lui et les paroles qui ont été prononcées à cette occasion ont revêtu une particulière gravité. C'est qu'en effet le Sénat se préoccupe à juste titre de la sécurité de nos frontières. Il n'ignore pas les préparatifs guerriers de l'Allemagne hitlérienne; en présence du réarmement allemand, sommes-nous en posture de supériorité militaire?

Le discours prononcé par M. Lémery, sénateur de la Martinique et garde des Sceaux du Cabinet Doumergue remanié, a très fortement impressionné l'assemblée en répondant « non » à cette angoissante question. Selon l'orateur, notre armée est tombée à 220.000 hommes, à peu près l'effectif de l'armée française en 1870. Pendant les années creuses, nous glissons au niveau de 175.000 hommes. En face de ces chiffres, que voyons-nous de l'autre côté du Rhin?

Ici, c'est le rapporteur du budget de la Guerre, M. Sari, sénateur de la Corse, qui apporte en réponse les précisions suivantes: L'Allemagne dispose de 600.000 hommes, dont 400.000 de la Reichswehr et 200.000 de formations de police. Ce pays a, en outre, le même nombre de divisions qu'en 1914.

On conçoit que ce contraste, s'il est bien réel, ait amené M. Lémery à proclamer, en conclusion, la nécessité du retour à la loi de deux ans.

— Le Parlement, a-t-il dit, doit au pays la vérité. Un geste énergique s'impose. Il ne faut pas d'échappatoire; il faut le rétablissement immédiat du service de deux ans.

Ces paroles provoquèrent dans les travées les mouvements que l'on devine. Elles ne furent applaudies que sur certains bancs. Mais quand, à la fin de son discours, le sénateur de la Martinique reprit les termes de l'inégalité des forces entre l'Allemagne et la France, le Sénat, cette fois conquis, lui fit un succès.

Le général Maurin, qui lui succéda à la tribune, adjura le Sénat de ne pas s'inquiéter et lui dit qu'il pouvait compter sur sa vigilance. S'il faut prendre une décision grave dans les quelques mois qui vont suivre, le général Maurin est prêt à la prendre en connaissance de cause.

Ce langage semble avoir rassuré la Haute-Assemblée, qui a voté sans difficulté les crédits militaires.



(Ph. H. Masuel.)  
M. FLAMIN



(Ph. France-Press.)  
M. LÉMERV

que la France conservera son rang dans le monde. Passant aussitôt à la discussion des chapitres, le Sénat en arriva à l'examen du crédit de 1.800.000 francs que la Commission propose de réduire à 100.000 francs. Ce crédit est destiné à l'aménagement du Musée permanent des Colonies. On réserve également jusqu'à la loi de Finances divers chapitres.

Le Sénat adopte avec une réduction de 100.000 francs le crédit de 50.000.000 de francs environ relatif au transport du personnel militaire, ainsi que les derniers chapitres du budget.

**Le budget de l'Air**

Le Sénat aborde l'examen du budget de l'Air. Le général Hirschauer, rapporteur, réclame l'amélioration du matériel utilisable pour la défense aérienne du territoire.

Il importe, dit le sénateur de la Moselle, que la France ne se laisse pas distancer, ni surclasser. Le général Hirschauer fait observer que le Sénat est en droit de réclamer une organisation de la guerre aérienne qui, prévue dans ses moindres détails, réponde aux crédits demandés.

**Intervention de M. de la Grange et du général Bourgeois**

M. de la Grange insiste sur la nécessité de ne consacrer qu'une assez faible partie des crédits du programme triennal aux prototypes de transition et de réserver la plus importante aux appareils destinés à assurer la supériorité de notre aviation.

Puis le général Bourgeois, président de la Commission de l'Air, indique qu'un tiers seulement des crédits sera consacré à la construction d'appareils de transition qui seront surclassés en 1937. Il indique qu'en avril plusieurs centaines d'avions de type nouveau seront disponibles. Mais, dit-il, il faut activer les constructions. Et le sénateur conseille de porter l'effort de l'industrie sur la construction d'une aviation de chasse bien équipée et d'une aviation de représailles.

D'accord avec M. Caillaux, il préconise l'achat aux pays amis d'appareils plutôt que de licences.

(Lire la suite page 3.)

## LE RAMADAN A TUNIS



Continuant à faire revivre les traditions de ses ancêtres, S. A. Sidi Ahmed Pacha Bey va chaque jeudi, durant le Ramadan, à Tunis, au Dar El Bey, pour présider la cérémonie du sceau.

A l'issue de la réception, le souverain a reçu en audience particulière M. Kaas, directeur général de la Société d'encouragement au bien et membre de la presse française.

Voici, assis: S. A. SIDI AHMED PACHA BEY ET M. KAAS.

## — "Mlle PARIS 1935" —

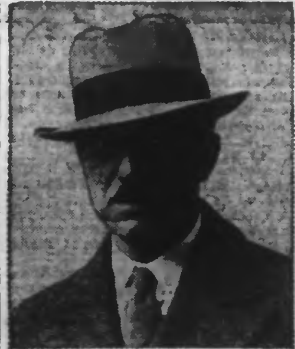


M<sup>lle</sup> ANDRÉE LORRAIN qui vient d'être élue « M<sup>lle</sup> Paris 1935 ». (Ph. France-Press.)

## L'inspecteur Bony se décide à démissionner

Il écrit au ministre de l'Intérieur

Paris, 17 décembre. — Pierre Bony a adressé ce matin sa démission d'inspecteur principal de la sûreté nationale au ministre de l'Intérieur.



(Ph. France-Press.)  
L'INSPECTEUR BONY

(Lire page 2 la lettre de l'inspecteur.)

## L'attentat de Marseille C'est la Cour d'assises d'Aix qui jugera les complices de Kalem

Aix-en-Provence, 17 décembre. — D'après des renseignements puisés dans les milieux judiciaires de la Cour d'Aix, il se confirme que c'est la Cour d'assises des Bouches-du-Rhône qui aura à connaître des faits reprochés à Malny, Bernès et Novak, inculpés de complicité dans l'assassinat commis par Kalem sur la personne du roi de Yougoslavie et sur celle de M. Barthou, ministre des Affaires étrangères.

Si la procédure se déroule normalement, le magistrat étant sur le point de terminer son instruction la Chambre des mises en accusation d'Aix sera à même de se prononcer fin janvier et le procès des présumés complices pourrait se dérouler dans le courant de mars.

Combien faudra-t-il d'audiences pour examiner ce procès? On prévoit qu'il pourra durer une semaine ou deux, d'avantage, peut-être. Il fera, en tous cas, l'objet de mesures d'ordre et de surveillance que le Palais de justice d'Aix n'a jamais connues.

L'accusation sera soutenue par M. Roll, procureur général. Si les accusés venaient à se pourvoir contre l'arrêt de renvoi, le procès serait retardé vraisemblablement d'un mois environ.

## Le match de football France-Yougoslavie au Parc des Princes



Voici une phase du match de football France-Yougoslavie, qui s'est déroulé dimanche après-midi, au Parc des Princes, devant une foule invraisemblable.

## A LA SUITE D'UN LÉGER ACCIDENT D'AUTO UNE VIOLENTE BAGARRE ÉCLATE A SARREBRUCK

L'auteur de l'accident, un officier de police anglais, tire sur la foule qui le menaçait et blesse une passante

Sarrebruck, 17 décembre. — Le président de la Commission du gouvernement communique la note suivante:

« Dans la nuit du 15 au 16 décembre, un officier de police a essayé de tourner avec son automobile dans la rue Goeben. Sa voiture est montée sur le trottoir et a blessé une personne, qui s'y trouvait. Cet accident a provoqué un attroupement. La foule a pris, pour un motif encore non élucidé, des attitudes menaçantes contre les occupants de la voiture dans laquelle il y avait, en plus de l'officier de police, deux autres personnes. Il en est résulté une mêlée, au cours de laquelle plusieurs coups de revolver ont été tirés, dont un qui a blessé une personne par un coup en sèton à l'abdomen. L'officier de police a reçu lui-même des coups et a dû être transporté à l'hôpital. Les résultats de l'enquête qui a été ouverte aussitôt par la police, seront communiqués aux autorités judiciaires compétentes. La police a reçu l'ordre de procéder à l'éclaircissement de cet incident avec une rigueur particulière et d'établir les responsabilités, sans aucun égard pour les personnes. Jusqu'à ce que la lumière soit faite sur cette affaire, l'officier de police a été relevé de ses fonctions. »

**La version de l'officier anglais**

Le « Daily Mail » (édition de Paris), précise que dans la voiture du capitaine Justice, l'officier anglais auteur de l'accident, se trouvait le comte d'Ardenburg, une jeune allemande, Mlle Katha Bruns.

Le correspondant particulier du « Daily Mail » à Sarrebruck a pu obtenir un interview du capitaine Justice.

« Ma voiture a empiété un peu sur le trottoir, dit le capitaine Justice. L'alle de la voiture a heurté un homme qui se trouvait sur le bord du trottoir et la jeta d'une façon malencontreuse sur une jeune femme qui tomba sous le choc et fut blessée au pied. »

Le capitaine Justice explique que son premier geste fut de descendre de voiture et de proposer une cinquantaine de francs à l'homme qu'il avait renversé d'abord et qui n'était pas blessé.

« A ce moment, dit le capitaine Justice, il ne m'a pas parlé du tout de la femme blessée. Mais à l'endroit où se produisait cette collision, se trouvait un café, d'où seraient bientôt plusieurs occupants sortis. Et ce fut tout de suite un petit attroupement. »

(Lire la suite page 2.)



M. ARTHUR HEMSLEY, CHEF DE LA POLICE EN SARRE, INTERROGE UN POLICIER.



On confectionne des uniformes pour les troupes suédoises qui sont destinées à la Sarre. VOICI DES OUVRIERS ET OUVRIÈRES TRAVAILLANT D'ARRACHE-PIED.

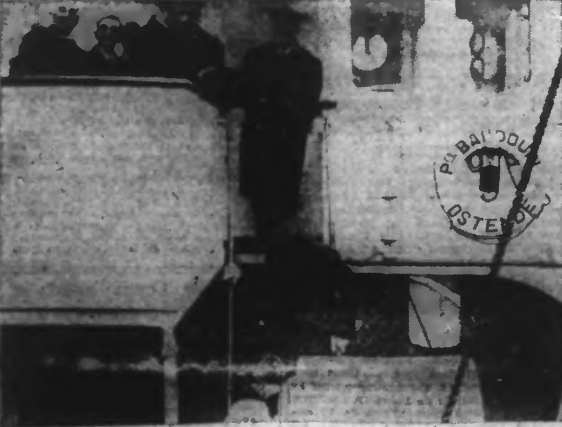
## L'assassinat de l'agent de police Clément à Tournai devant la Cour d'assises du Hainaut

Le drame sanglant qui s'est déroulé à Tournai le soir du 26 juin dernier a été évoqué à l'audience de lundi de la Cour d'assises du Hainaut.

Les inculpés sont : Raymond Malleart, ouvrier couvreur, né à Tournai, le 24 février 1911, y domicilié rue Clercamp, 12 ; Adrien Durieux, débardeur, né à Tournai, le 10 novembre 1900, y domicilié, qual Taille Pierres, 2 ; Marcel Casoyas, ouvrier camionneur, né à Ath, le 29 décembre 1911, domicilié à Tournai, qual Taille Pierres, 2 ; Joseph-François Blanckaert, colporteur et marchand de chiffons, né à Heule, le 20 mars 1896, domicilié à Tournai, qual Taille Pierres, 2 ; Edmond Cornille, ouvrier agricole, né à Marquain, le 3 août 1910, y domicilié rue de Lille, 78, résidant à Tournai, qual Taille Pierres, 2 ; Henri-Désiré-Joseph Basty, ouvrier journalier, né à Comines, le 14 octobre 1906, domicilié à Tournai, qual Taille Pierres, 2.

(Lire la suite page 2.)

## Le Roi des Belges visite le "Prince-Bauduin"



LE ROI LÉOPOLD III PHOTOGRAPHIÉ PENDANT SA VISITE DE LA MALLE « PRINCE BAUDOUIN » DANS LE PORT DE BRUXELLES

## La Chambre discutera aujourd'hui le projet de crédit de 800 millions pour des dépenses exceptionnelles du ministère de la Guerre

Paris, 17 décembre. — La Chambre discutera demain matin et éventuellement l'après-midi le projet de loi autorisant 800 millions de dépenses exceptionnelles pour les besoins du ministère de la Guerre.

Le groupe socialiste, qui doit déposer mardi, un contre-projet, s'est réuni lundi après-midi.

quelques membres seulement assistaient à la réunion, dont M. Fromard était absent. La sous-commission désignée pour élaborer un contre-projet n'ayant pas présenté de texte, le groupe a chargé son président, M. Léon Blum, de demander l'ajournement du débat et M. Thiolas de défendre un amendement tendant à instituer la nationalisation de la fabrication et du commerce des armes.

Le groupe a résolu de voter pour l'ajournement, pour cet amendement et contre le projet.